Communiqué de presse :
Une convention gagnant-gagnant-gagnant

La commune de Coat-Méal et Avel Energies, à Milizac, conventionnent pour valoriser énergétiquement des tontes de pelouse : la commune apportera directement les tontes chez l'agriculteur-méthaniseur. Cette démarche locale a été initiée suite à la bourse d'échange de matériaux organisée par le G4DEC lors du forum de l'économie circulaire en décembre 2019.

Le G4DEC, démarche innovante d'accompagnement des entreprises et des collectivités, créé par 4 communautés de communes (Pays des Abers, Pays d'Iroise Communauté, pays de Landerneau-Daoulas et Lesneven Côte des Légendes) a démarré au mois d'avril 2019. Depuis plus d'un an, le service accompagne les entreprises et les communes du territoire au développement de l'économie circulaire.

Un constat clair

Le territoire du Finistère nord enregistre un ratio annuel moyen de déchets verts par habitant très supérieur aux moyennes nationale et régionale. Parallèlement, les déchèteries et aires de déchets verts saturent Que faire ? La majorité des déchets verts apportés en déchèteries peut être valorisée, sous réserve d'être bien triée. Les professionnels, sous-entendu, les communes et les paysagistes, sont plus à même de trier leurs déchets verts et de proposer une matière de qualité.

Un besoin grandissant

Par ailleurs, les agriculteurs-méthaniseurs sont de plus en plus nombreux sur le territoire. On compte actuellement 8 unités de méthanisation sur les 4 communautés de communes qui composent le G4DEC. Plusieurs autres sont en projet et toutes ont les mêmes besoins : des tontes de pelouse fraîchement coupées, pour leur pouvoir méthanogène.

Une solution simple et locale

Fort de ces constats, l'Association des Agriculteurs-Méthaniseurs de Bretagne a rédigé une convention qui est proposée aux communes du G4DEC (68 communes réparties sur 4 Communautés de Communes) ainsi qu'aux professionnels du territoire. Le principe est simple : la commune ou le paysagiste identifie l'unité de méthanisation la plus proche de ses chantiers et entre en contact avec l'exploitant. Ensuite, le G4DEC accompagne les deux parties dans la définition des modalités de fonctionnement et suit le bon déroulé du partenariat. Une solution locale, qui met en lumière la coopération des acteurs et initie une dynamique de territoire.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Hôtel de communauté, 58 avenue de Waltenhofen, 29860 PLABENNEC
02 98 37 66 00
coordination@g4dec.bzh

ADEME DIRECTION RÉGIONALE Bretagne
UNION EUROPÉENNE UNANIEZH EUROPA L'Europe s'engage en Bretagne

Une solution gagnant-gagnant-gagnant

Tout le monde y trouve son compte, tout en réalisant des économies :

- Pour la commune/le professionnel qui dépose ses tontes au plus près de ses chantiers, donc moins de temps de trajet de carburant et une matière qui est valorisée énergétiquement plutôt que jetée,
- Pour l'agriculteur-méthaniseur qui reçoit une matière première de qualité majoritairement gratuite,
- Pour la collectivité qui voit ses tonnages de déchèterie diminués.

Une convention qui fait des petits

La première convention a été signée par Le Jardin de Nicolas, paysagiste à Saint-Renan, avec la SAS du Menez Avel à Plourin. La commune de Plouguin a également signé une convention avec ce méthaniseur. Une autre vient d'être signée entre l'ESAT des Genêts d'Or et la SCEA de Kerscao à Kernilis.

C'est ainsi que près d'une dizaine de conventions sont déjà prêtes à être signées par d'autres communes et des professionnels du paysage.

Contact presse :

Virginie L'Haridon

Coordinatrice G4DEC,

02 98 37 66 00 / 07 57 40 76 60

coordination@g4dec.bzh

Une démarche innovante

Pourquoi le G4DEC ?

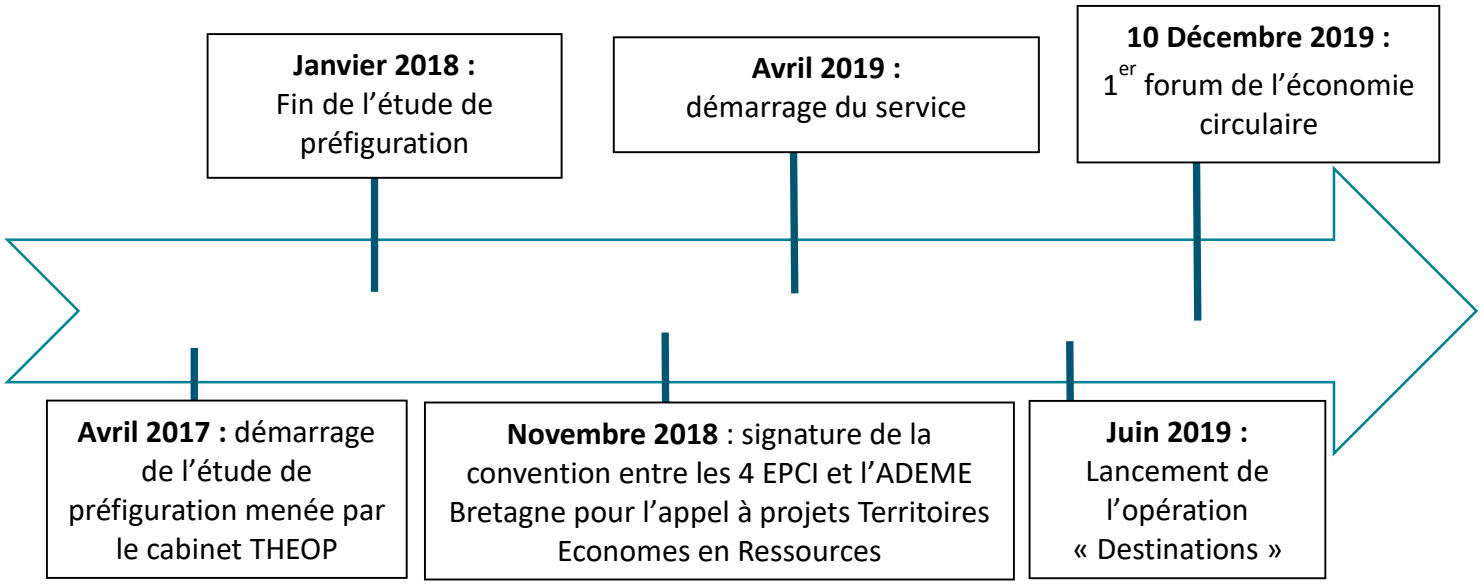

Les communautés de communes du Pays des Abers, d'Iroise, de Landerneau-Daoulas et de Lesneven Côte des Légendes ont la particularité de collaborer régulièrement ensemble, notamment sur la thématique des déchets. En 2017, elles décident de répondre conjointement à l'appel à projets de l'ADEME Bretagne « Territoires Economes en Ressources ». Après une première phase d'étude qui s'est déroulée d'avril 2017 à janvier 2018, elles ont œuvré pour la création d'un service intercommunautaire d'économie circulaire : le G4DEC, **G**roupement des **4** communautés de communes pour la gestion des **D**échets et de l'**É**conomie **C**irculaire.

Depuis avril 2019, une équipe composée de trois personnes, basée à la Communauté de communes du Pays des Abers intervient auprès des entreprises et des collectivités de l'ensemble du territoire. Pour une durée de 3 ans, ce projet a pour objectif de réduire les déchets à la source et d'impulser une dynamique d'économie circulaire entre les différents acteurs du territoire.

En complément de la démarche d'économie circulaire qui vise à réemployer, partager, mutualiser, deux ressources prioritaires ont été identifiées : les déchets verts et les déchets issus du bâtiment.

Pour la première fois en Bretagne, quatre collectivités ne font plus qu'une pour le développement de l'économie circulaire et la valorisation des ressources.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Hôtel de communauté, 58 avenue de Waltenhofen, 29860 PLABENNEC
02 98 37 66 00
coordination@g4dec.bzh

Agissons ensemble !

68 communes

1.172 km²

160.000 habitants

6.500 entreprises

1.255 exploitations agricoles

Le territoire d'action du G4DEC est vaste (1.172 km²) et regroupe un panel d'acteurs économiques varié : entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activités, établissements publics, exploitations agricoles, associations, etc. Une diversité qui rend possibles un vaste champs d'expérimentation.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Hôtel de communauté, 58 avenue de Waltenhofen, 29860 PLABENNEC
02 98 37 66 00
coordination@g4dec.bzh

Les financeurs

Le service intercommunautaire collabore étroitement avec les services déchets, environnement, économiques et communication des 4 communautés de communes.

Le projet est financé par les collectivités, par l'ADEME Bretagne dans le cadre de l'appel à projets Territoires Economes en Ressources, ainsi que le FEADER, dispositif européen porté par la Région Bretagne et le Pays de Brest.

Le contexte national et l'action locale

La loi de transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015 a fixé un nouveau cap et définit des objectifs ambitieux en matière de gestion de déchets. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire en cours d'élaboration renforce les actions qui visent à stopper les gaspillages, à mobiliser les industriels pour transformer les modes de production et à informer pour mieux consommer.
La réalisation de ces objectifs suppose de profondes évolutions pour intégrer l'économie circulaire au quotidien.

Dans l'application de ces textes réglementaires et en cohérence avec la mise en œuvre du **Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets** en Bretagne, l'ADEME régionale a souhaité élargir la dynamique engagée sur les territoires ZDZG (Zéro Déchet Zéro Gaspi) en lançant **l'appel à projets « Territoires Economes en Ressources ».** Cet appel à projets insiste sur le lien et la cohérence à construire entre les politiques territoriales, notamment « développement économique », « aménagement », « énergie-climat » dans le cadre des politiques PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et gestion des déchets que l'on considère comme des ressources. Il est à destination des collectivités territoriales situées en région Bretagne.

L'objectif est de concourir à la fois :

- à une utilisation et une consommation raisonnée des ressources disponibles,
- à un taux de valorisation optimal,
- à une meilleure coordination des acteurs du territoire sur l'utilisation et la gestion des ressources.

Actuellement, l'ADEME Bretagne accompagne techniquement et financièrement 10 collectivités bretonnes couvrant 33% de la population (1 100 000 hab) dans les politiques territoriales d'économie circulaire et de ressources à travers des programmes d'actions ou des études de préfiguration.

En parallèle, l'ADEME Bretagne déploie plusieurs dispositifs d'accompagnement vers les entreprises et les acteurs économiques, à travers des opérations telles que :

- TPE/ PME gagnantes (www.gagnantessurtouslescouts.fr) pour aider à la diminution des coûts avec des actions simples sur les flux matières (eau, énergie, déchets).
- Eco Défis (https://bretagne.ademe.fr/entreprises-et-monde-agricole/commerce/eco-defis-des-commercants-et-artisans) pour mettre en place des actions concrètes dans les entreprises d'artisans commerçants en faveur de l'environnement
- Le lancement d'appels à projets nationaux et régionaux pour amplifier les efforts qui concernent la transition écologique.

En savoir plus sur l'ADEME Bretagne et ses actions : https://bretagne.ademe.fr/

Qui contacter ?

Virginie L'Haridon
COORDINATRICE
Hôtel de Communauté
58 avenue de Waltenhofen
29860 PLABENNEC
02 98 37 66 00 / 07 57 40 76 60

Rosine Delaunoy
CHARGÉE DE MISSION ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE
Hôtel de Communauté
58 avenue de Waltenhofen
29860 PLABENNEC
02 98 37 66 00 / 07 57 40 76 61

Marie-Lise Quillé
CHARGÉE DE MISSION BIO-RESSOURCES
Hôtel de Communauté
58 avenue de Waltenhofen
29860 PLABENNEC
02 98 37 66 00 / 07 57 40 76 59

Une démarche opérationnelle

Destination Economie circulaire ou Zéro déchet vert

A destination des entreprises, collectivités et associations, le programme destination Economie Circulaire a pour vocation de les accompagner à une meilleure gestion de leurs matières premières, de leurs déchets et les éclairer sur les filières de valorisation.

Un diagnostic personnalisé identifie les différentes ressources et besoins, ainsi que les pistes d'amélioration. Un plan d'action est proposé en concertation avec le chef d'entreprise ou le directeur de la collectivité / association.

Des ateliers collectifs, ouverts à tous, sont également proposés sur différentes thématiques : le calcul du vrai coût des déchets, l'écoconception, la valorisation des actions, etc.

Des témoignages d'opérations réussies et des visites de sites complètent cette offre.

L'intégration à ce dispositif est possible tout au long de l'année

A destination des collectivités et professionnels du paysagisme, le programme destination Zéro Déchet Vert a, quant à lui, pour vocation de les accompagner à une meilleure gestion de leurs déchets verts et une optimisation des modes de traitement des espaces verts.

Un diagnostic personnalisé identifie les différentes pratiques, ainsi que les pistes d'amélioration. Des formations et un plan d'actions sont proposés pour la mise en place d'une gestion optimisée des déchets verts.

Des ateliers collectifs, ouverts à tous, sont également proposés sur différentes thématiques : la gestion différenciée, l'éco-pâturage, etc.

Des témoignages d'opérations réussies et des visites de sites complètent cette offre.

L'appel à candidatures de la promotion 2020 est en cours.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Hôtel de Communauté, 58 avenue de Waltenhofen, 29860 PLABENNEC
02 98 37 66 00
coordination@g4dec.bzh

Avec la participation de
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ADEME
UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA
L'Europe s'engage en Bretagne
Région BRETAGNE
Pays de Brest PÔLE MÉTROPOLITAIN

Forum de l'économie circulaire

Organisé au Champ de Foire à Plabennec le 10 décembre 2019, le 1er forum de l'économie circulaire a accueilli 110 participants : entreprises, communes, acteurs du monde économique, prestataires de solutions liées aux déchets

Une conférence thématique sur les nouveaux modèles économiques a été présentée par Immaterra, 3 ateliers thématiques sur les filières de valorisation, la réduction des déchets verts et le financement de la démarche environnementale ont démarré l'après-midi qui s'est poursuivie par une bourse d'échanges de matériaux

Le prochain forum de l'économie circulaire est prévu le 13 octobre 2020 à Lesneven

Petit-déjeuner de l'économie circulaire

Pour développer des synergies d'économie circulaire, la première étape consiste à se réunir, autour d'une table et d'échanger. Les 4 communautés de communes accueillent de nombreuses zones d'activité, il est donc essentiel de permettre aux entreprises et collectivités voisines de se (re)rencontrer. Des petits déjeuners de l'économie circulaire sont organisés tout au long de l'année sur les différentes zones d'activité.

Durant 2h, les participants échangent sur leurs problématiques de gestion de déchets, leurs besoins en matière première et matériaux ainsi que sur les possibilités de mutualisation.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Hôtel de Communauté, 58 avenue de Waltenhofen, 29860 PLABENNEC
02 98 37 66 00
coordination@g4dec.bzh

Avec la participation de
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ADEME
UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA
L'Europe s'engage en Bretagne
Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Le G4DEC accompagne les collectivités et établissements publics à la réduction du gaspillage alimentaire au travers d'un diagnostic personnalisé. Cette démarche est réalisée en partenariat avec le Symeed et les communautés de communes du territoire qui pratiquent déjà cet accompagnement.

L'action principale de ce diagnostic consiste à réaliser une semaine de pesée des denrées alimentaires, en préparation et en fin de repas.

Le diagnostic gaspillage alimentaire peut être réalisé tout au long de l'année.

Une plateforme d'économie circulaire pour les échanges de ressources

Une fois que les ressources et les besoins sont identifiés comment mettre tous les acteurs en interaction ? Le territoire est vaste et l'activité économique tout autant. Pour accompagner la mise en relation et générer des écosystèmes d'économie circulaire, le G4DEC s'est doté de la plateforme MyUpcyclea. Chaque ressource est identifiée sur un passeport circulaire, sorte de carte d'identité du matériau. Ensuite, le besoin ou la ressource est enregistré : quantité, période de disponibilité, état, coût, etc. La plateforme identifie les synergies et les proposent aux interlocuteurs concernés.

A terme, les entreprises pourront se saisir de cette plateforme, enregistrer leurs ressources à valoriser et/ou leurs besoins pour créer simplement des écosystèmes d'économie circulaire.

Un site Internet pour rendre accessible l'information

Le site Internet www.g4dec.bzh regroupe toutes les informations liées au service d'économie circulaire : les actualités, l'agenda des ateliers et événements (organisés par le G4DEC mais également ceux organisés par les partenaires), les actions menées, une ressource documentaire et l'accès à la plateforme MyUpcyclea.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Hôtel de Communauté, 58 avenue de Waltenhofen, 29860 PLABENNEC
02 98 37 66 00
coordination@g4dec.bzh

Avec la participation de
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ADEME
UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA
L'Europe s'engage en Bretagne
Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales
Région BRETAGNE
Pays de Brest PÔLE MÉTROPOLITAIN